



Réf. Farde e-Assemblées : 2671529

N° OJ : 154

Projet d'Arrêté - Conseil du 08/09/2025

Objet : Modification des statuts de l'asbl i-CITY.

Le Conseil communal,

Vu la décision du Conseil communal du 6 janvier 1993 portant constitution de l'asbl i-CITY et l'approbation de ses statuts ;

Considérant que les modifications proposées concernant la possibilité, pour l'échevin ayant dans ses attributions l'informatique, de se faire représenter au sein de l'assemblée générale et dans le conseil d'administration ;

Considérant que la désignation des membres du CA par l'AG de l'asbl, est en conformité avec le droit des ASBL ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Charger les représentants de la Ville de Bruxelles au sein de l'AG de l'asbl i-CITY de voter les modifications statutaires annexées.

Annexes :

[Statuts de l'asbl i-CITY 17/12/2020 FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Statuts de l'ASBL i-CITY : liste des modifications FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)